que ce soit faillir à son devoir. C'est simplement reconnaître que dans une question aussi complexe, le gouvernement a le devoir de donner au public l'occasion de se faire entendre.

Il ne me reste que quelques minutes. J'aimerais beaucoup aborder d'autres points. Pourquoi certains veulent-ils se faire entendre et qu'entend-on généralement par «participation». Le Livre blanc sur la fiscalité et les commentaires qu'il a entraînés montrent que, de fait, le processus de participation est encore loin d'être parfait. A la vérité. il donne une voix plus forte à ceux qui ont su s'organiser. En fait, le processus de la participation, auquel nous souscrivons tous et que nous préconisons tous à tous les niveaux et en toutes les occasions, doit être défini davantage afin que nous n'en arrivions pas au point où les puissants et ceux qui parlent fort ont tout simplement plus de chance de se faire entendre et de faire amplifier encore leurs points de vue, tandis que les soi-disant désorganisés et non affiliés demeurent dans un silence frustrant. Si nous désirons obtenir ce que j'estime être un besoin essentiel de notre société, c'est-à-dire une réaction équilibrée de la collectivité en général, nous avons appris de la réforme fiscale que le gouvernement doit accentuer son aide à des groupes tels que les pauvres et ceux que j'appelle les différents groupes indigènes déshérités et autres qui, sinon, ne peuvent normalement pas se faire entendre pour deux sous.

Je le répète, je suis convaincu que le processus de participation a démontré sa valeur dans ce cas. Il a illustré que les théories sont une chose mais que c'est une autre paire de manches de les mettre en pratique et de les imposer à la population. Le gouvernement et la Chambre doivent fixer des objectifs nationaux pour le Canada mais le rythme auquel le public s'engagera dans cette voie ou atteindra ces objectifs sera déterminé par lui-même et non par nous.

Je lisais l'autre jour une remarque d'un philosophe bien connu. Je regrette parfois de ne pouvoir l'afficher aux quatre murs de cette enceinte. L'essence de la tyrannie est le refus de la complexité. Nous rendrions un très mauvais service aux habitants de ce pays si nous nous contentions de jouer le rôle de paratonnerre pour tous les motifs de mécontentement qu'ils ressentent. Si nous nous lançions dans toutes les directions à la fois pour satisfaire chacun de ces mécontentements, nombre des théories que nous nous évertuons de mettre en pratique de façon fragmentaire seraient non seulement contradictoires mais finalement désastreusement autodestructrices.

Quand on étudie les chiffres d'accroissement des dépenses actuelles et qu'on voit qu'il est très peu probable qu'on parvienne à les réduire dans un avenir immédiat et, comme le disait le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ce matin, les besoins criants qu'il faut satisfaire, on se demande comment on peut rationnellement et raisonnablement y parvenir sans pour autant imposer une charge fiscale intolérable à nos concitoyens et sans empiéter sur les libertés individuelles ni bâtir un carcan de règlements et de pouvoirs contradictoires. Je veux dire que les choses sont beaucoup plus complexes que bien des députés ne sont prêts à l'admettre et que la voie où nous nous sommes engagés, par les réformes que contient le budget, les documents qui l'accompagnent et

par différentes mesures adoptées ici et suggérées par le gouvernement depuis trois ans, indique que nous nous efforçons d'adopter des méthodes rationnelles et que nous sommes en fait plus avancés que certains d'entre nous ne s'en rendent compte.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Comme il est 1 heure je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, depuis quelques jours, nous discutons du budget présenté par l'honorable ministre des Finances (M. Benson), budget qu'on a qualifié d'expansionniste. Ce budget, évidemment, démontre que le gouvernement s'efforce de réduire les impôts pour une certaine catégorie de contribuables, mais je n'ai pas l'impression qu'il va relever sensiblement l'économie canadienne.

Nous sommes heureux que le ministre des Finances ait accepté quelques suggestions des partis de l'opposition, notamment de l'opposition officielle qui, depuis près de deux ans, réclame l'abolition de la surtaxe de 3 p. 100, appelée «taxe de progrès social». Les députés se souviendront que, l'an dernier, nous avons demandé au ministre d'accélérer l'expansion économique du Canada en supprimant cette surtaxe de 3 p. 100.

Nous réclamons également, depuis plusieurs années, l'abolition de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, et nous savons jusqu'à quel point la suppression de cette taxe pourrait favoriser la construction domiciliaire au Canada, spécialement au Québec, où les gens ont besoin de plus en plus de logements et de loyers à prix modique.

Monsieur le président, je pense que les Canadiens, en général, devraient être reconnaissants envers l'opposition officielle, et surtout envers le chef de l'opposition (M. Stanfield). Lorsque le ministre des Finances a présenté le Livre blanc sur la fiscalité, le chef du parti conservateur progressiste, c'est-à-dire le chef de l'opposition officielle, a immédiatement entrepris une tournée à travers le Canada pour dénoncer les aspects néfastes de ce Livre blanc. Il a rencontré les représentants des organisations sociales, il a donné des conférences et il a convaincu les Canadiens que l'application des recommandations proposées dans le Livre blanc serait désastreuse pour l'économie canadienne.

Par la suite, le Sénat a présenté un rapport qui faisait des recommandations extrêmement valables au gouvernement. A ce rapport s'ajoutèrent les recommandations de l'opposition officielle. Puis le ministre a présenté un budget pour tâcher de s'attirer les bonnes grâces des hommes d'affaires et des Canadiens en général qui ne pouvaient pas accepter l'ensemble des recommandations du Livre blanc présenté par le ministre des Finances.

Pour une fois, le gouvernement devrait reconnaître que l'opposition a dirigé la lutte contre le Livre blanc, et si